

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
189<sup>e</sup> année  
7 février 2013  
n° 5 / 7542<sup>e</sup>  
pages 297 à 356

## CHRONIQUE / Constitution et pouvoirs publics

Mariage « pour tous » : retour sur la constitutionnalité  
du référendum

> *Bruno Daugeron*

320

### ÉDITO

297 Oradour, mon amour, *Félix Rome*

### ACTUALITÉS

- 300 Twitter: communication de données d'identification
- 309 Marché public: contrats de coopération entre personnes publiques
- 312 Hospitalisation sans consentement: illégalité de l'interdiction des relations sexuelles

### POINTS DE VUE

- 316 Révision du règlement communautaire n° 1346/2000 du 29 mai 2000 sur les procédures d'insolvabilité, *Jean-Luc Vallens*
- 318 La double publication de la déclaration d'insaisissabilité, *Philippe Hoonakker*

### ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 324 Panorama: Droit des étrangers et de la nationalité, *Olivera Boskovic, Sabine Corneloup, Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert et Karine Parrot*
- 338 Notes: La saisine d'office ne garantit pas l'impartialité du tribunal, note sous *Cons. const.*, 7 déc. 2012, *Jean-Luc Vallens*
- 342 Les solutions de la Cour de cassation concernant l'article 1843-4 sont-elles véritablement prévisibles?, note sous *Com.* 15 janv. 2013, *Alain Couret*
- 346 Connaissance par la victime de la nature de son affection et indemnisation du préjudice spécifique de contamination, note sous *Civ. 2<sup>e</sup>*, 22 nov. 2012, *Stéphanie Porchy-Simon*
- 351 Retour sur la présomption de propriété des meubles, note sous *Civ. 1<sup>re</sup>*, 24 oct. 2012, *Antoine Tadros*

### ENTRETIEN

- 356 Anne Laude et Didier Tabuteau - La judiciarisation de la santé

DAJLOZ

321305



9 782993 213056

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

CONSEIL SCIENTIFIQUE  
Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Denis MAZEAUD, Philippe MERLE  
et Charles VALLÉE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédictine FAUVARQUE-COSSON

## EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

## REDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

Inès GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

### • REDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Commerce électronique: Cédric MANARA

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Françoise ARRIAGADA (5363)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON (5448)

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Bénédictine BÉDOUSSAC

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 398 € HT (406,36 € TTC)

Etranger: 464 € HT

Prix au numéro: 19,40 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1012 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne cedex

Dépôt légal - Février 2013

## Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un questionnaire broché central

# SOMMAIRE

ÉDITO par Félix Rome

297 Oradour, mon amour



300

## DROIT DES AFFAIRES

### Commerce électronique

Twitter: communication de données d'identification, *TGI Paris*, 24 janv. 2013

### Entreprise en difficulté

Procédure d'insolvabilité: pas d'interdiction de gérer dans une procédure secondaire, *Com.* 22 janv. 2013

Déclaration des créances: redressement judiciaire après infirmation du jugement de liquidation judiciaire, *Com.* 22 janv. 2013

Mandataires judiciaires: portée de l'exercice de la profession en société, *Com.* 22 janv. 2013

### Fonds de commerce et commerçants

Procédure sur mémoire: interruption de la prescription, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 23 janv. 2013

303

## DROIT CIVIL

### Bien-Propriété

Non-cumul du possessoire et du pétitoire: pas d'action avant la fin du trouble, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 23 janv. 2013

### Famille-Personne-Succession

Gestation pour autrui: délivrance des certificats de nationalité française  
Don de gamètes: publication prochaine du décret

304

## DROIT IMMOBILIER

### Copropriété

Copropriété en difficulté: procédure et champ d'application, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 23 janv. 2013

Nouveau règlement de copropriété: approbation globale, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 23 janv. 2013

Délibération d'assemblée générale: bon usage de la « passerelle de majorités », *Civ. 3<sup>e</sup>*, 23 janv. 2013

Compte séparé: pas de vote, sauf en cas de dispense, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 23 janv. 2013

### Expropriation

Rétrocession: destination des immeubles, *Civ. 3<sup>e</sup>*, 16 janv. 2013

306

## DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

### Droit international

Droit comparé: nouvelles études du Sénat mises en ligne

### Droit européen

Protection des données: point sur la réforme européenne en cours

307

## DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

### Droit pénal

Contraventions routières: préparation d'un

décret relatif aux contestations

### Procédure pénale

Demande de mise en liberté: formalisme obligatoire, *Crim.* 23 janv. 2013

Sonorisation et fixation d'images: validité de la procédure, *Crim.* 23 janv. 2013

Prescription de l'action publique: prononcé d'office, *Crim.* 8 janv. 2013

Surpopulation carcérale: rapport de la mission d'information

309

## DROIT PUBLIC

### Droit administratif

Marché public: contrats de coopération entre personnes publiques, *CJUE* 19 déc. 2012

Statut des élus locaux: adoption par le Sénat d'une proposition de loi

Collaborations locales: création d'un Conseil national d'évaluation des normes

Réforme des rythmes scolaires: publication du décret

Congé pour solidarité familiale: publication des décrets

### Santé publique

Hospitalisation sans consentement: illégalité de l'interdiction des relations sexuelles, *CAA Bordeaux*, 6 nov. 2012

313

## DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

### Droit du travail

Rupture d'une période d'essai: portée du respect du délai de prévenance, *Soc.* 23 janv. 2013

Prise d'acte: temps et lieu du manquement de l'employeur, *Soc.* 23 janv. 2013

Prise d'acte: protection de la santé et de la sécurité des salariés, *Soc.* 23 janv. 2013

### Sécurité sociale

Remboursement de cotisations indues: point de départ de la prescription, *Civ. 2<sup>e</sup>*, 24 janv. 2013

314

## PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

### Procédure civile

Appel civil: nature des conclusions notifiées dans les délais légaux, *Cass.*, avis, 21 janv. 2013

Appel civil: recevabilité des conclusions jusqu'à la clôture de l'instruction, *Cass.*, avis, 21 janv. 2013

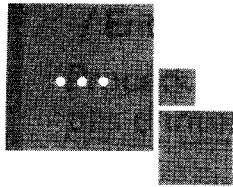
Communication simultanée des pièces: rôle du conseiller de la mise en état, *Cass.*, avis, 21 janv. 2013

### Profession juridique et judiciaire

Aide juridictionnelle: étendue de la mission de l'avocat, *Civ. 1<sup>re</sup>*, 16 janv. 2013

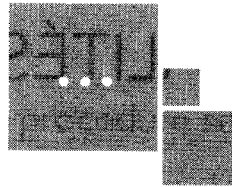
RPVA: consentement et recevabilité des conclusions, *Toulouse*, 4 déc. 2012

Recueil Dalloz - 7 février 2013 - n° 5



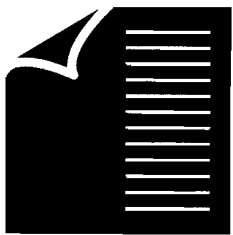
## LE POINT SUR...

316 Révision du règlement communautaire n° 1346/2000 du 29 mai 2000 sur les procédures d'insolvabilité par Jean-Luc Vallens



## POINT DE VUE

318 La double publication de la déclaration d'insaisissabilité par Philippe Hoonakker



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

320 Mariage « pour tous » : retour sur la constitutionnalité du référendum par Bruno Daugeron

### PANORAMA

324 Droit des étrangers et de la nationalité décembre 2011 - décembre 2012 par Olivera Boskovic, Sabine Corneloup, Fabienne Jault-Seseke, Natalie Joubert et Karine Parrot

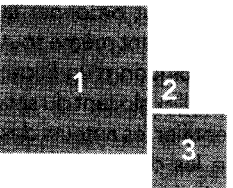
### NOTES

338 La saisine d'office ne garantit pas l'impartialité du tribunal, note sous *Cons. const.*, 7 déc. 2012 par Jean-Luc Vallens

342 Les solutions de la Cour de cassation concernant l'article 1843-4 sont-elles véritablement prévisibles ?, note sous *Com.* 15 janv. 2013 par Alain Couret

346 Connaissance par la victime de la nature de son affection et indemnisation du préjudice spécifique de contamination, note sous *Civ. 2<sup>e</sup>*, 22 nov. 2012 par Stéphanie Porchy-Simon

351 Retour sur la présomption de propriété des meubles, note sous *Civ. 1<sup>re</sup>*, 24 oct. 2012 par Antoine Tadros



## ENTRETIEN

356 Anne Laude et Didier Tabuteau - La judiciarisation de la santé

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).